



BULLETIN D'INFORMATION DE L'UNION RÉGIONALE EST CGTR

Le 23 juillet 2013

TRI DU CHAUDRON : UNE RÉORGANISATION QUI PASSE MAL

Au centre du Chaudron, la direction de la Poste a décidé récemment d'automatiser les opérations de tri des plis et colis et d'imposer une modification substantielle des horaires aux travailleurs du secteur.

Cette volonté de passer en force s'est rapidement heurtée à la mobilisation d'une grande partie du personnel concerné qui refusait ces nouvelles conditions de travail, mais aussi la suppression des postes de travail et la précarisation de l'emploi. Un piquet de plusieurs dizaines de grévistes était placé à l'entrée du site montrant ainsi la détermination des postiers.

À cela la direction a répondu par la désormais habituelle convocation d'un certain nombre de grévistes devant le tribunal « pour entrave à la liberté du travail ». Malgré le jugement une fois de plus favorable au patron condamnant les futurs récalcitrants à plusieurs centaines d'euros pour tout constat d'entrave, la grève continuait de plus belle. L'intersyndicale (CGTR, CFDT, Sud) menaça alors d'appeler à une grève générale de la Poste à la Réunion expliquant à juste titre que les problèmes rencontrés par ceux du Chaudron étaient partagés aussi par ceux des agences.

Finalement après 12 jours de grève la direction décidait de remettre à plus tard la réorganisation du service et d'étaler la retenue des jours de grève sur 5 mois.

Si ce mouvement n'a pas permis de faire reculer la direction sur son projet, qui n'est que reporté, et sur les revendications concernant l'emploi, elle a cependant montré que la majorité du personnel du centre de tri n'était pas prête à se laisser faire, et cela la direction devra en tenir compte à l'avenir.

GHER : LE PERSONNEL N'EN PEUT PLUS

Au GHER, le personnel croule sous la charge de travail. En un an, le nombre des admissions n'a cessé d'augmenter dans tous les services alors que les embauches ont été gelées en 2012. Conséquence de cela : des milliers d'heures supplémentaires demandées aux soignants (7000 rien que pour la maternité et les urgences) empiétant sur leur temps de repos.

Par ailleurs, la direction du GHER affiche son intention d'ouvrir de nouveaux services sans effectifs supplémentaires, ce qui aggravera encore la situation du personnel... et des malades.

La seule façon de régler ce problème serait que l'hôpital embauche. Pour cela, il faudrait obliger l'Etat à y mettre les moyens.

UN CHOIX DE CLASSE

Avec la grève de la faim de Samuel Mouen, la suppression du RSTA est revenue sur le devant de la scène. Les ténors du PS local, en l'occurrence Gilbert Annette et les députés de son groupe ont justifié la fin de cette prime en expliquant qu'elle était prévue seulement pour un certain temps et que cela avait été planifié par la droite au gouvernement en 2009. Comme si une loi ne pouvait pas être amendée !

Les députés réunionnais du PS avaient pourtant l'occasion d'intervenir pour exiger que les travailleurs de la Réunion puissent continuer à bénéficier du RSTA. Ils ne l'ont pas fait. Par contre ils ont fait preuve de pugnacité quand il s'est agi de défendre, avec la droite, la défiscalisation qui bénéficie aux plus riches et au patronat. Et là-dessus le gouvernement s'est trouvé rapidement en phase avec ses députés d'Outre-Mer alors qu'il avait affiché son intention de raboter quelque peu les avantages des patrons des DOM.

Le gouvernement qui n'arrête pas de seriner sa lutte contre le déficit de l'Etat a préféré continuer à verser plus d'un milliard d'euros aux plus riches plutôt que de consacrer 120 millions d'euros annuels aux 100 000 travailleurs les plus mal payés.

QUAND LE GOUVERNEMENT REVALORISE... LA TAXE CHIRAC !

En 2006, Chirac avait instauré une taxe aéroportuaire prélevée sur les passagers pour disait-il aider à combattre le Sida, en particulier dans les pays africains. Qu'est-il advenu de cet argent ? Nous n'en savons rien, en tout cas aujourd'hui encore des centaines de milliers d'Africains continuent à mourir de cette maladie faute de soins appropriés et de moyens pour y accéder.

C'est cette taxe que le gouvernement a décidé récemment d'augmenter de 10 %. Avec cette décision, le prix des billets d'avion va augmenter, mais ce n'est pas pour autant que le Sida va reculer dans le monde.

La lutte contre le Sida n'est qu'un prétexte à nous faire les poches !

LES PATRONS DOIVENT PAYER LEURS DETTES

Le patron transporteur Caroupaye et son syndicat, la FNTR, ont bloqué les principaux axes de l'île pendant deux jours provoquant des bouchons colossaux. Notons que la préfecture n'a pas jugé que l'action de ces patrons remettait en cause sa si chère « liberté du travail ». Aucun huissier ne leur a été envoyé, aucune convocation devant les tribunaux, aucune condamnation financière ne leur a été adressée. Deux poids, deux mesures.

Le but affiché de la FNTR était d'obtenir de l'Etat l'effacement pur et simple des dettes sociales accumulées ces dernières années par quelques 8000 patrons et qui s'élèvent à 1,2 milliards d'euros. Suite à cette action, le préfet qui n'avait pas jugé bon de recevoir les transporteurs avec le Médef pour discuter des dettes patronales, s'y finalement résolu. Des promesses de trouver des solutions ont été émises. Quand il s'agit du patronat, les portes de la préfecture restent ouvertes !

Pour la CGTR, ces cotisations sociales patronales sont du salaire différé des travailleurs. Elles servent à assurer notre couverture maladie, à nos congés payés ou à financer nos retraites. Il n'est pas question que l'Etat en fasse cadeau au patronat, car il s'agit de notre argent !

LE « PETIT » COUP DE POUCE DE DIDIER ROBERT À CAROUPAYE

À la suite de cette mobilisation patronale, Didier Robert, président de la Région, a décidé d'accorder une subvention de 54 000 euros au syndicat de Caroupaye pour l'aider à faire sa propagande.



Ce même Caroupaye qui est soupçonné par la presse de devoir au fisc la modique somme de 2 millions d'euros et a été attaqué en justice pour agression physique par une de ses anciennes employées.

En clair Didier Robert pioche dans les fonds publics pour soutenir des patrons qui veulent s'exonérer de la loi.

Il affiche clairement dans quel camp il est, celui du patronat.

Chaque mardi, de 18H00 à 19H30, l'Union Régionale Est CGTR organise dans son local une réunion d'information et de discussion sur les problèmes rencontrés par les travailleurs.
Venez nombreux !

[La CGTR](#) Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68